

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA GARTEMPE ET DE SES AFFLUENTS**

Département : Haute-Vienne

le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'heure de : 19 H 30

en session ordinaire à : Droux, salle Jean Ferrat

Date de la réunion : 12 mai 2026

Date de convocation du Comité : 6 mai 2026

Président de la séance : M. FIOUX Alain

Étaient présents : **Fioux Alain, Massonnerie Chantal, Louis Eric, Rousseau Michel, Boux Michel, Normand Alain, Rochette Pierre, Bonnefous Jean-Paul, Leguillé Adeline, Mourgaud Jean-Luc, Baige Didier, Jaussoin Béatrice, Salé Hervé, Labbat Frédérique, Lypka Karina, Cossiaux Laurence, Petit Elisabeth, Jarry Didier, Poulet Jean-Paul, Paufique Thierry, Petit Caroline, Legay Jean-Marc, Vanderlick Nicolas, Maitre Franck, Lesigne Audrey, Maurice Thiery, Lefront Hugues, Le Roy Bruneau, Paillet Nathalie, Chaput Christophe, Bodak Cédric, Majou Olivier**

Donnaient pouvoir :

Étaient excusés : **Reynaud Gilles, Dehorter Lise, Nivard Lionel, Nardout Lise, Auzemery Alain, Peyrot Jean-Michel, Prevost Christian, Hoeppe Nathalie, Matigot Jean-Roland, Pluviaud Mickael, Bechet Nicolas.**

Nombre de délégués en exercice : 35

Présents : 32

Pouvoirs : 0

Mme Leguillé Adeline est secrétaire de séance

**Objet : Réalisations agricoles**

Le président rappelle que ces réalisations agricoles s'inscrivent dans le cadre du contrat territorial Benaize, Salleron et affluents. Ces travaux sont prévus au cours l'année 2026 sur les bassins versants de la Benaize et de l'Asse, situés sur les départements de la Haute-Vienne et de la Creuse.

Ces travaux visent à :

- réduire les dégradations des berges liées au piétinement des troupeaux ;
- limiter les apports directs en matières organiques et nutriments aux cours d'eau ;
- améliorer la qualité physico-chimique des eaux et la fonctionnalité des milieux aquatiques.

Les opérations envisagées portent notamment sur :

- la mise en défens des berges ;
- l'aménagement de points d'abreuvement adaptés ;
- l'aménagement de traversées adaptées.

Les secteurs d'intervention ont été identifiés comme prioritaires au regard des pressions exercées sur les milieux aquatiques et des objectifs du Contrat Territorial, en concertation avec les exploitants concernés.

Le coût prévisionnel de ces travaux pour l'année 2026 est estimé à 60 000 € TTC.

Ces travaux peuvent être subventionnés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la région Nouvelle-Aquitaine et les départements de la Haute-Vienne et de la Creuse.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA GARTEMPE ET DE SES AFFLUENTS

Après en avoir délibéré, le comité syndical **à l'unanimité** :

- autorise les travaux,
- donne tous pouvoirs à son Président pour signer les pièces nécessaires et prendre d'ores et déjà des contacts préliminaires auprès des organismes financeurs.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.  
et ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

A Droux, le 12 mai 2026  
Le Président,

